

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE
AUTOMNE 1951

64

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Arts
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Folklore (14^{me} année - n° 3)

Automne 1951

SOMMAIRE

René NELLI

Fragment d'un ancien traité d'Alchimie

Gaston MAUGARD

Note sur les coutumes de la jeunesse à Puivert (Aude)

René NELLI

Livres et Revues

Maurice NOGUE

Bibliographie du Folklore Audois

II^{me} Partie : Analyse Bibliographique (suite)

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne

Abonnement : 100 fr. par an - Prix du numéro : 30 fr.

Adresser le montant au

Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome IX

14^{me} Année — N° 3

AUTOMNE 1951

Fragment d'un ancien traité d'Alchimie en vers (XIII^e-XIV^e siècle)

Dans le « Trésor des recherches et antiquités gauloises » (1655) de Pierre Borel, de Castres, mort en 1689, on trouve à l'article « Prumier », ces 5 vers qui sont tout ce que l'on connaît du poème dont ils font partie :

Texte de Borel : « Prumier. C. premier. 10. de St Saturnin, poète chimique ancien :

Ja si an quatre principal
L'un negre que es fach prumié
Et l'autre quand es blanc entié
Et ter quand es incinerat,
El quart quand es rubificat.

Camille Chabaneau, au vers 4, lisait à bon droit EL au lieu de Et.

M. René Lavaud à qui nous avons soumis ce fragment, le rétablit ainsi :

Ja si an quatre principal :
L'un, negre, que es fach prumier,
E l'autre, quand es blanc entier,
E.l ters, quand es incinerat,
E.l quart, quand es rubificat.

Traduction :

Maintenant, se présentent quatre états principaux :
L'un, noir, qui apparaît le premier,
Et l'autre, quand ce nouvel état est blanc tout entier,
Et le troisième, quand l'état nouveau est tout incinéré,
Et le quatrième, quand il est rougi au vif.

Chabaneau croyait ces vers extraits d'un traité des métaux ou des pierres. Ils sont, en réalité, l'œuvre d'un poète « chimique » — entendez : alchimiste — qui devait décrire les phases par lesquelles passait la pierre philosophale. Ces phases comportaient, en effet, le noir absolu, la réduction au blanc, la rectification « en cendre », enfin : la rubification.

Il suffit pour s'en convaincre de comparer ces 5 vers avec les lignes suivantes, empruntées à l'ouvrage de Grillot de Givry : « Le Musée des Sorciers, Mages et Alchimistes », (Librairie de France, Paris, 1929) qui résume, page 413, de nombreux traités alchimiques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles :

« Les phases de l'œuvre sont exprimées par de nombreuses et

diverses couleurs, parmi lesquelles se discernent trois principales (dans les vers de Saint-Saturnin, il n'y a, de fait, que trois couleurs; l'incinération étant un état intermédiaire (1)), qu'on retrouve aisément dans toutes les peintures ayant une signification Alchimique : Ce sont le *Noir*, que les adeptes appellent *tête de corbeau*, ou noir très noir, plus noir que le noir même; puis la couleur blanche apparaît ensuite; on obtient alors la pierre dite « au blanc », c'est-à-dire capable de transmuter les métaux en argent; enfin, après une nouvelle rectification (El ters quand es incinerat (2)), resplendit la glorieuse couleur du rubis qui est celle de la pierre au rouge, capable de transmuter les métaux en or ».

On voit que le texte cité par Borel, s'inspirant de la même doctrine, révèle clairement, bien qu'il soit très bref, son origine alchimique; et aussi la parfaite fixité d'une tradition occulte qui n'a guère varié, dans ses principes, du Moyen-Age à nos jours.



Sur le poète Alchimiste, auteur de ces vers, nous ne savons rien de précis. Camille Chabaneau, qui les reproduit dans « Quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés », ajoute : « Borel n'a donné qu'incomplètement le nom de l'auteur, ou plutôt, n'a donné que son surnom, car Saint-Saturnin est un nom de lieu, et non pas de personne, et comme il y a, dans le Midi, un assez grand nombre de localités ainsi appelées (dans le Vaucluse, dans l'Hérault, l'Aveyron, le Cantal, etc.) nous ne pouvons savoir non plus à quelle province cet auteur appartenait » (3).

En ce qui concerne l'époque où il aurait vécu, M. René Lavaud ne voit aucun inconvénient à la faire remonter au début du XIV^e siècle ou à la fin du XIII^e. L'Alchimie était, depuis longtemps déjà, constituée en Doctrine, et l'on connaît d'autres exemples de traités de ce genre en vers et en prose (4). Le plus curieux est sans doute le sonnet italien contenu dans le manuscrit H 493 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Attribué à Dante, il serait en réalité l'œuvre de Frate Elia, de la Compagnie de Saint-François d'Assise, qui avait trouvé l'art de composer le « Lapis Philosophorum ». Le frère Elia ou Helyas vivait au XIII^e siècle. Après avoir été Général des Frères Mineurs, il fut excommunié et suivit la cause de l'Empereur Frédéric.

On trouvera le texte de son sonnet dans la Revue des Langues Romanes : « Sonnet contenant une recette d'Alchimie, attribué à Dante et au frère Helyas, par Ferdinand Castets » 3^e série. Tome IV. 1880. page 78. On remarquera que l'ordre d'apparition des divers états de la pierre y est moins clairement exposé. Par contre, on y voit paraître le « Lion antique » qui était symbolisé

(1) Note de R. Nelli.

(2) Note de René Nelli.

(3) C. Chabaneau. « sur quelques manuscrits provençaux... » Revue des langues romanes, 3^{me} série; Tome 9, page 126.

par la couleur verte : cet état se situait entre le blanc et le rouge ou entre le noir et le rouge :

Morto il vederete chovertò a bruna
Dentro dal corpo del Leone anticho.



A partir du XIV^e siècle les Alchimistes méridionaux n'écrivent plus, semble-t-il, en langue d'oc, mais en latin ou en français. Dans le *Traité de la Nature de l'œuf des Philosophes* (Paris. 1659. in-8°, 64 pages) attribué à Bernard de Trévise, né à Padoue en 1406 et mort vers 1490, alchimiste célèbre qui avait possédé, dit-on, le secret de la pierre philosophale, il est question, page 15, d'un « certain de Carcassonne se faisant appeler Maistre Tolquet ». Ce maistre Tolquet n'était point d'accord avec Bernard de Trévise sur la nature du mercure qu'il considérait, non point comme un simple, mais comme constitué, lui aussi, par un mercure, un soufre et un sel.

Si le *Traité* publié sous le nom de Bernard de Trévise était bien authentique, Maistre Tolquet de Carcassonne, son contemporain aurait donc vécu au XV^e siècle. Mais j'en doute. Le « *Traité de la Nature de l'œuf* » a du être remanié par un Alchimiste du XVII^e siècle, et le nom de Tolquet doit cacher un autre hermetiste de la même époque avec lequel il était en discussion philosophique.

Je ne connais au XVI^e siècle — où les études d'Alchimie étaient restées très en faveur parmi les médecins et les savants de l'école de Montpellier — que deux Alchimistes méridionaux : P. Sabatier, de Puylaurens (Tarn) (1578-92), et M. Manducat, de Montauban. Sabatier avait réuni un recueil de traités d'Alchimie de divers auteurs, en latin et en français. Ce manuscrit sur papier de 278 ff. petit in-quarto, sous couverture de vélin, renferme un traité absolument inédit, qui occupe les ff. 14 à 27 : « La fleur de lys entre les épines ou premièrement est traicté de la lune, puy du soleil ». Manducat, de Montauban, l'avait traduit *du latin* (5).

R. NELLI.

(4) En langue d'oc, cependant, je ne connais, outre le fragment étudié ici, qu'un bref traité en prose conservé à la Bibliothèque Nationale (B.N. Nouvel. acq. fr. 4141) dont Anglade (H. sommaire de la litt. méridionale au Moyen-Age, p. 249) a donné le début : *Incipit Rosarius Alkymicus Montispessulani : lo primer regimen de la nostra peyra es dissolvre la en argen vieu...*

(5) M. de Berne, (de l'Institut d'Etudes occitanes de Toulouse), qui connaissait l'existence de ce très précieux manuscrit, ignore dans quelle Bibliothèque il se trouve présentement.

Notes sur les coutumes de la Jeunesse

à PUIVERT (Aude)

« Aquo se fa » : il n'existe pas de mot occitan original pour désigner les traditions. Nous voudrions suivre ici les débordement ou les excès des garçons dans un village Audois, spécialement à propos du Mariage. La « Junesso » : ce nom englobe l'ensemble des jeunes gens, sans précision aucune en ce qui concerne les « catégories d'âge » chères à M. Varagnac (1). Nous n'oserons parler de bacheleries encore que cela soit courant depuis cette thèse célèbre que René Nelli définissait comme une remarquable hypothèse de travail.

Il est certain que les célibataires, ou les jeunes gens, retrouvent par moments, cette solidarité et cette exubérance héritées des vieux temps. Les égarements de la jeunesse se perpétuent dans bien des villages, surtout chez les adolescents qui ne courtisent pas encore les filles. Les maraudes collectives demeurent le cas le plus fréquent. Le groupe est assuré de l'impunité. Le nuit est propice : vols de cerises à peine rouges, dégustations de fraises et melons par les jardins. Au temps de nos aïeux c'étaient les « experimens per las fabieras » (les exploits dans les champs de fèves). Les garçons ont besoin de créer le désordre, poursuivre et battre les chiens — « lhatar li gosses » — cacher une charrette, enlever un coq « à la jouc »... Entraînement spartiate, dira-t-on.

Cette solidarité dans le désordre fut encore plus accentuée à l'extérieur. Lors des fêtes, on se rendait en nombre, donc en force, dans les localités voisines. Le groupe envahisseur avait sa chorale, mais aussi ses têtes folles, buveurs et jaloux. Les quolibets fusaient : « tabasses, cigatuts... » et tant d'autres, car les villages eurent un surnom collectif. Echange de dictions provocateurs, apostrophe blessante, danse refusée, c'était la bagarre, si fréquente dans le passé, entre les deux jeunesses, locale et foraine, celle-ci, en quelque sorte, le groupe des voleurs de filles. Il était normal que les vilains protégeassent les bergères du lieu. Récemment encore, vers 1928 et 1935, deux rixes opposèrent à Puivert nos garçons à ceux de Belestia et de Chalabre. Les fêtes perdent ce cachet d'expéditions, mais la rixe a changé de fanion, sans disparaître, à l'occasion des championnats de rugby. Chauvinisme au lieu de Folklore !

Les relations entre garçons et filles et les traditions de mariage font apparaître plus spécialement cette solidarité des jeunes gens et leur place prépondérante dans le corps social. « Rambalh », c'est-à-dire : désordre, excès, turbulence. Le village a besoin de

(1) André Varagnac. Civilisation traditionnelle et genres de vie. p. 113.

sa jeunesse et de ses traditions. Quelques-unes ont sombré dans l'oubli, mais d'autres se maintiennent.

Tout d'abord, les garçons, et non pas le confesseur, sont les seuls juges de la vertu des filles. Il y a une solidarité des garçons qui se disent à l'oreille... On compte les filles sérieuses, on se passe les autres. Celles-ci doivent souvent se marier à l'extérieur. Une cabale du silence se fait en général, mais les garçons pourraient démolir — « despanhar » — l'union projetée. La célèbre fête du premier Mai, « las enramadas », s'éclaire à la lumière de ce jugement de vertu.

La dernière nuit du mois d'avril était consacrée à la préparation des « enramados ». L'on apportait des arbustes et des fleurs devant la porte des demoiselles (2), mais des fleurs de navets marquaient celle des filles de petite vertu. Cette tradition a disparu depuis 1914.

Par contre la coutume du *Rum* se maintient. On dit aussi « fê crema li groulhasses » (faire brûler les souliers usés). Lorsque deux amoureux mettent fin à leur liaison, et que l'un des deux se marie, l'autre, la veille du mariage, est l'objet d'une scène burlesque. Les garçons apportent devant la maison, toujours à la nuit, un récipient, vieille bassine en général, contenant des braisses et de vieilles godasses ou sandales : les « groulhes ». Fumées et odeurs... l'amoureux malchanceux se « rume » (se brûle). Rite de purification ou de réintégration dans le Groupe des Jeunes, on ne saurait le dire. En tout cas assez comique à l'égard des garçons, dont certains se mêlent à la scène et rient de bon cœur. En certaines occasions, la jeune fille est visée et blâmée par ce « Rum » fait devant la porte de son « ancien ». On ne fait plus de Rum devant la porte des demoiselles, ce serait méchant : on se contente de répéter : « une telle se rume ».

Le « Tchirbilhi », ou charivari, persiste. C'est le chahut classique lors du mariage d'un veuf ou d'une veuve avec une fille ou un garçon. Les deux derniers ont eu lieu en 1944 et 1946. On met à contribution casseroles, esquelhos ou clochettes; vers 1900, c'était l'inévitable tarare ou « bentadou » que l'on amenait devant la porte du futur mari. En général le dénouement est rapide. Les agitateurs sont invités à manger et à boire; c'était leur but. La « Jeunesse » rançonne à sa façon ces entorses à la vie sociale que sont les remariages. Le charivari se répète plusieurs nuits durant, car il y a deux ou trois jeunesses maintenant, les adolescents, ceux de vingt ans, et même la vieille garde. Chaque groupe désirant obtenir les avantages accordés jadis à la totalité des garçons.

Enfin, si vers 1900, on tirait des coups de fusil devant la porte des futurs mariés, cela ne se fait plus, ou presque plus. Mais tout près, à Nébias, les coups de feu retentissent quand le cortège nuptial atteint l'église. On appelait cela « affina ».

Au jour du mariage, trois ou quatre coutumes constituaient attraction, ou alimentaient la chronique rurale. Au départ: cette

(2) Notes manuscrites de M. Augustin Plantier sur le vieux Puivert.

idée que la fête n'est pas et ne doit pas être uniquement pour les époux et pour les invités, mais qu'elle doit être entendue au sens large, antique : obole ou friandises pour tous. Il y faut participation et joie de tous. L'enfant de chœur et le pauvre ne sont oubliés ni à l'église ni à la mairie, et, puisque les fontaines ne coulent pas de vin, l'inévitable jeunesse rôde autour des odeurs de fête. Quelques garçons seront là dès l'apéritif, le gros donnera à l'heure du souper.

Nous nous souvenons de la coutume féminine d'« affinar ». C'était en 1925, au hameau de Campgast. Elle a disparu depuis lors. Des femmes avaient tendu à l'entrée de l'agglomération une guirlande faite des plus beaux fichus de soie. Le cortège défila dessous, des pièces étaient jetées dans un plateau. Serait-ce l'obole destinée aux femmes et aux filles du village, aux non-initiées du deuxième sexe ?

Au soir des noces, il est un rite essentiel, celui de *la fuite du couple*. Les deux époux doivent échapper à la jeunesse présente au mariage. Tantes ou amis ont préparé en secret le lit nuptial dans une demeure parfois éloignée. Il faudra sortir du bal dans le noir et brouiller les pistes. Fiction d'enlèvement ou poursuite symbolique comparable à celle des contes de fées ? Ou bien doit-on retarder d'une heure l'union des époux ? — un vieux rite nuptial et libations d'usage autour de la couche ? — Il ne faut pas que ceux-ci dorment impunément en leur lit. La poursuite fictive doit avoir un sens. La fête est gâchée si le mari indique le lieu où il sera, ou s'il fuit honteusement en automobile. Pour prévenir ce départ, la « Jeunesse » ne lâchera pas le couple d'une semelle pendant des heures. Toutefois il faudra accepter le départ, quitte à fouiller longuement jusqu'à l'aube les maisons du village.

Cette coutume est en régression par suite des voyages de noces qui deviennent à la mode, ou bien parce que les jeunes épousées se refusent aux brimades qui terminent cette poursuite. En effet, les invités pénètrent dans la chambre; jadis ils apportaient une soupe épicée, l'« eau bouillie », actuellement de la menthe dans un pot de confiture, ou un petit verre — le « beyrou » — Libation ! on fait boire les époux, la noce boit ensuite à même le pot. Jadis on a pu utiliser le vase de nuit. On faisait sauter les mariés hors du lit : un « vidage » en règle ! La mariée pudique apparaissait en chemise de nuit au milieu des rires et du désordre. En deux cas récents, ce fut le chef de la Jeunesse — le beau-frère, premier garçon d'honneur — qui se montra le plus acharné à exercer des brimades. Curieuses, les jeunes filles sont admises, mais les garçons mènent le jeu.

La jeunesse du village n'est pas inactive. Elle est présente au bal gratuit offert par les garçons d'honneur. Elle est assez souvent invitée à ce qui fut une collation autrefois, un festin à minuit aujourd'hui. Là, elle s'intègre à la poursuite du couple. Toutefois il arrive trop souvent que tout ou partie de la jeunesse est oubliée, les adolescents surtout. Autrefois, ils exerçaient des représailles ou préoyaient un lunch aux dépens des festoveurs. Vers 1880-1900, rares étaient les « festilh », baptêmes ou mariages, sans maraude. L'on avait des complicités à l'intérieur. Vers 1936, au mariage d'un ancien, les jeunes garçons vidèrent le

poulailler; on les retrouva attablés à deux kilomètres. On n'appelle pas les gendarmes dans ce cas : c'est une tradition, il faut què jeunesse se passe !

Jeunesse passait, avec ça et là, ces débordements nécessaires. Et la licence revenait chaque année, en février, à Carnaval. La fin de l'année, il y a bien longtemps, restait un dernier acte, apothéose de ces coutumes. Le jour des Cendres (3), le dernier marié de l'année était hissé sur un âne et promené dans le village, la tête ornée d'une paire de cornes, regardant la queue de l'animal (4).

Gaston MAUGARD.

(3) Notes manuscrites de M. Augustin Plantier sur le vieux Puivert.

(4) La même tradition à Montségur (Ariège): R. Tricoire : Folklore de Montségur, cité par A. Varagnac, *Civilisation Traditionnelle...* p. 168-169.

MUSÉE DE CARCASSONNE

SECTION D'ETHNOGRAPHIE RÉGIONALE

DERNIÈRES ACQUISITIONS

Parmi les dernières acquisitions du Musée de Carcassonne figurent trois pièces (don de M^{lle} Célestine Garrigue) importantes pour l'histoire du Compagnonnage dans le Midi de la France. Il s'agit :

1°) d'une photographie sur verre du Compagnon menuisier Célestin Guarrigues; il est représenté en chapeau haute-forme et habit noir, revêtu de tous ses insignes de compagnon, une main tenant la canne, l'autre s'appuyant sur un guéridon, où est posée une boîte ouverte contenant le compas, l'équerre, la règle. La photographie a été retouchée légèrement : les insignes ont été peints en bleu et en or. Dimensions : cliché : 15 × 11; cadre bois noir époque 1850 : 30 × 22.

2°) de la canne de compagnon de Célestin Garrigues (longueur : 1 m.). On lit sur le pommeau les lettres : C.G.D.C.L.B.A.D.T.D.F. disposées en cercle autour du compas et de l'équerre.

3°) d'un grand panneau de bois, encadré, où le Compagnon a disposé lui-même, sous verre, de manière à former une composition décorative : (78 × 114),

I) le cordon de sa canne terminé par deux franges d'or;

II) une écharpe blanche à franges d'or sur laquelle est fixée l'épaulette de soie bleue, à nœud et à franges d'or;

III) une deuxième épaulette, de soie bleue également, à deux franges d'or;

IV) une grande écharpe blanche, à franges dorées, et à nœud d'or sur carré de soie bleue, portant dans sa partie supérieure, brodés or, les divers symboles et les inscriptions qui suivent : de haut en bas : la justice tenant le glaive et la balance — deux colombes tenant dans leur bec une couronne d'olivier — un œil rayonnant sur une étoile à cinq branches — deux étoiles à cinq branches, l'une à gauche, l'autre à droite, de l'inscription disposée en cercle : « Célestin Garrigues dit Carcassonne le bien aimé du Tour de France » — au centre : le compas et l'équerre; à gauche du compas, la lettre M, au sommet la lettre C, à droite la lettre D; à gauche de l'équerre : la lettre D, dans l'écartement du compas : la lettre D; à droite : la lettre L. (Soit : M.C.D.D.D.L.). Sous le compas et l'équerre, on lit : « P.. C.. P... de Châlon ». L'ensemble du motif compas-équerre est souligné de deux palmes de couleur verte. Au-dessous : « De la Noël à la Sainte-Anne, 1858. »

V) son diplôme de Compagnon. C'est une assez belle litho mesurant 65 cm. x 47, et représentant le temple de Salomon. (Fronton triangulaire et quatre colonnes corinthiennes). Deux lions occupent les deux extrémités du fronton, au-dessus duquel on lit : « Honneur à Salomon ». Le fronton est décoré, en sa partie centrale, par la base d'une colonne faisant le fond du motif traditionnel : œil divin dans un triangle, équerre et compas croisés. En dessous : deux mains unies. A gauche, juste au-dessus des deux colonnes : « la Justice nous guide ». A droite, symétriquement : « Minerve nous protège ». Et la statue de la Justice, balance en mains, occupe la niche de gauche, entre les deux colonnes. Celle de Minerve, la niche de droite. Sous les deux mains unies, dans un cartouche soutenu par deux anges : « l'union fait la force ». Le socle de la colonne extérieure de gauche porte ces mots : « Heureux celui qui a su mériter ce prix glorieux », et le socle de droite : « Honneur aux descendants de l'antiquité de Salomon ». Devant les deux colonnes intérieures figurent deux chevaliers armés de halberdes.

C'est entre ces colonnes intérieures que prend place le titre : « certificat d'honneur ». Au-dessous duquel on lit : D. C. M. E. S. D. D. L. Voici le texte de ce certificat :

Nous tous Compagnons menuisiers et serruriers du devoir de liberté de l'antiquité de Salomon de la ville de Toulouse certifions que le nommé *Célestin Garrigues* surnommé *le bien Aimé du Tour de France* le pays a été S.C.C.T. à Chalon de la Noël 1857 inscrit P.C.P.D. Chalons de la Noël à la Ste Anne 1858 sur le rôle de réception de la ville de Lyon de l'an 1856 après avoir fait une demande pour se retirer, avons reconnu qu'il était convenable malgré le regret que nous éprouvons de le voir quitter la Société et d'après le zèle et la moralité de sa conduite qu'il a toujours su faire respecter avec sagesse et modération, ainsi que dans tous ses emplois il n'a montré que les marques honorable et digne de son dévouement pour l'intérêt de la Société qu'elle n'oubliera jamais de lui rendre le témoignage de son estime, c'est en cette considération que nous lui délivrons le présent certificat et pour lui servir au besoin et pour renouveler à tout compagnon de lui prêter aide et assistance en cas de nécessité.

Fait en chambre par nous tous Compagnons menuisiers et serruriers du devoir de la liberté de la ville de Toulouse le 2 novembre 1859.

Richard dit Berry le lorrié d'Honneur P.C.P.

Farqion dit Libourne va-de-bon-cœur. S.C.T.

Garsin dit Manosque joli-cœur

Chizulet dit croisen le serment de fidellité

Fouqa dit Toulousain l'amî des arts

Lala dit Toulousaine l'amie du beau Tour de France

Anselme dit Dauphiné la vertue

Dupon dit Chambery la victoire

Bochelety dit Nantais prêt à bien faire

Chameusse dit Chambery va sans crainte.

Les mots en italique sont manuscrits dans l'original. Nous avons respecté le style et l'orthographe du texte.

R. NELLI.

LIVRES ET REVUES

1) ARNOLD VAN GENNEP. — *Manuel de Folklore contemporain. Tome I, V. Les cérémonies périodiques cycliques et saisonnières. 3 les cérémonies agricoles et pastorales de l'Été.*

Peu à peu le monumental ouvrage de M. van Gennep se complète et approche de son achèvement. Le présent tome est consacré aux cérémonies agricoles et pastorales de l'été. Dès le début, dans les « observations générales » qui ouvrent cet extraordinaire recensement, l'auteur précise la tonalité qui caractérise le plan agraire et le plan pastoral. « Les coutumes de la première catégorie apparaissent comme primitives en ce qu'elles ne comportent que très rarement un élément chrétien ». Les coutumes de la catégorie pastorale — coutumes protectrices — ont été « dramatisées sous forme de grandes processions des gens du bas vers les hauts plateaux, en règle générale placés sous l'égide d'une chapelle et d'oratoires parfois très nombreux, situés aux tournant dangereux ou en des lieux que menace la foudre. » (pp. 2137-38).

Il n'est, naturellement, pas possible de rendre compte, par le menu d'une telle accumulation de faits, qui témoignent d'une incroyable sagacité dans la réunion et le choix des documents. Pour nous en tenir au Languedoc, nous croyons que rien, ou presque rien, n'a échappé à M. van Gennep, de ce qui a été publié sur les problèmes dont il s'occupe. Quand il y a lacune, c'est que le phénomène est inexistant, ou, du moins, n'a pas encore été signalé : par exemple, la « dernière gerbe » qui, en Languedoc, ne me semble avoir donné lieu qu'à de timides et rares cérémonialisations, ou le « bouquet de fin de moisson », dont la seule attestation fournie pour la Province (Rouffiac-d'Aude : revue Folklore) n'est pas des plus caractéristiques.

Le thème du « Faucheur prodigieux », connu également dans l'Aude (p. 2335) pourrait faire, dans nos régions, l'objet d'une étude plus complète, qui n'ajouterait rien d'important, je crois, à l'exposé que nous donne M. van Gennep, de ses principales composantes, sauf peut-être sur le point suivant : Il y aurait lieu, me semble-t-il, de voir de plus près si, en certains cas, le Faucheur prodigieux n'aurait point coïncidé avec le « spécialiste » — l'ouvrier temporaire venu de la montagne dans la plaine, et porteur d'un instrument plus perfectionné — (Le premier « segaire », ou la première équipe de segaires, munis du grand « voulam » largement courbé, et désormais sans dents de scie, ou le premier faucheur à la « dalho » (faux). Ne trouverait-on pas à la base de ces récits, toujours rapportés comme « vrais » un émerveillement réel pour une technique nouvelle ?

Nous ne voyons rien à ajouter, pour le Languedoc et le Comté

de Foix, au chapitre des « Croyances et des coutumes pastorales ». (Je crois utile, simplement, de signaler, à ce propos, aux Folkloristes qu'il existe désormais au Musée de Carcassonne un cabinet d'ethnographie régionale où l'on peut voir des haches de pierre polie ayant servi de protection aux moutons contre la foudre, les sachets dans lesquels les moutons les portaient pendues au cou, les variolites qui protégeaient le bétail de la clavelée, et de nombreux colliers ornés (Comté de Foix) qui sont parfois des merveilles d'art « populaire »; bref les éléments d'un petit musée du mouton.

En ce qui concerne la bénédiction des bestiaux, c'est à bon droit que M. van Gennep se méfie de la généralisation un peu hâtive de Jourdanne qui déclare qu'elle avait lieu le 16 Août dans tout le Languedoc; mais il est incontestable, cependant, qu'elle avait bien lieu à cette date dans presque tous les villages de l'Aude...

En lisant ce tome 1,5 du *Manuel de Folklore contemporain*, le lecteur éprouvera un sentiment de vive admiration pour l'œuvre accomplie par M. van Gennep, en même temps qu'il constatera combien le Folklore Languedocien est loin d'avoir été complètement recensé, puisque sur de très nombreux points nous ne disposons encore d'aucune documentation précise. C'est à la section folklorique de l'Institut d'Etudes Occitanes de Toulouse qu'il incombe désormais de combler en partie ces lacunes.

2) *La Tarasque*. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique, par Louis DUMONT. Gallimard. (L'Espèce Humaine). 1951.

Cette étude est sans doute un modèle de monographie ethnographique : Elle décrit aussi minutieusement le fait objectif que le fait idéal, le Présent et le Passé (dans la mesure où on peut l'atteindre), et tâche de caractériser le phénomène social dans l'actuel et, évolutivement, dans le Temps. Il y a trois éléments principaux dans cette fabulation spectaculaire : La Bête elle-même, Sainte-Marthe, les spectateurs actifs. Mais après avoir étudié la Tarasque moderne et, dans l'iconographie et dans les textes, la Tarasque ancienne, qui fait parfois figure de lion androphage; les avoir comparées, situé le monstre dans son contexte légendaire et social, fait des rapprochements avec les fêtes analogues (où des animaux sont promenés) et, plus généralement, avec la structure sociale de ces fêtes, l'auteur en vient à dissocier la Bête et la Sainte, qui ne paraissent pas toujours ensemble et ne jouent pas le même rôle.

La Tarasque n'est pas un symbole utilisé volontairement; ce n'est pas un fléau réel (quelque gros serpent, une inondation) devenu légendaire; ce n'est pas un fait historique idéalisé en mythe... Tout ce qu'on en peut dire c'est qu'elle a dû correspondre primitivement à un contenu mythique plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui. Elle a été à la fois bénéfique et maléfique. Puis elle s'est dédoublée. Elle devenait nocive au fur et à mesure que la sainte lui empruntait ses vertus bénéfiques. Sur le plan méthodologique l'originalité de la thèse soutenue par M. Dumont,

c'est qu'elle légitime une fois de plus — et cette fois non abusivement — la théorie de l'ambivalence défendue par MM. Hubert et Mauss : « Les adversaires mis en présence par le thème du combat sont le produit du dédoublement d'un même génie ».

Ceci posé, M. Dumont demeure très prudent : on ne peut pas savoir positivement ce qu'était la Tarasque avant le XIII^e siècle. Il est très probable qu'elle a dû symboliser de bonne heure la communauté dont elle était la Protectrice (rôle bénéfique), comme l'âne de Gignac (?), le bœuf de Méze, le chameau de Béziers (?), et non sans quelque rapport avec la parade des corps de métiers. Puis, elle a pu s'affaiblir au bénéfice de sainte-Marthe qui est devenue alors l'Entité bienfaisante. De telle sorte que le rite (où c'est la bête qui est bénéfique) et la légende (où la Bête est un fléau à combattre) seraient allés se disjoignant, quand le complexe allait se christianisant.

3) *Costumari catala* el curs de l'any, per JOAN AMADES, volum I. Hivern. (Salvat editores, S.A. Barcelona. 1950).

Il n'y a rien de comparable, en Occitanie, à l'ouvrage en tous points remarquable que M. Joan Amades nous donne là, pour la Catalogne, et qui sera à peu près l'équivalent du Manuel de M. van Gennep. Le tome I, seul paru jusqu'à ce jour, est consacré à l'hiver.

M. Amades a pris le parti de ranger tous les phénomènes folkloriques de caractère collectif selon les mois dans lesquels ils se situent (1). Mais avant d'en commencer l'étude, il décrit minutieusement la *vie aux champs*, la *vie à la montagne*, la *vie sur la côte*, la *vie au village*, ce qui fournit à ces phénomènes le cadre géographique et économique, hors duquel ils demeureraient incompréhensibles. Après quoi, jour après jour, saint après saint, les coutumes se déroulent...

Il faut relever, dans ce livre, l'abondance de la documentation iconographique, musicale, chorégraphique, littéraire-populaire, et la perspicacité avec laquelle son auteur réussit à atteindre les assises les plus archaïques, les plus « primitives ». C'est en cela surtout que le « *Costumari* » est à peu près indispensable au folkloriste français. Le Folklore Languedocien, très voisin de celui de Catalogne, apparaît souvent comme coupé de ses racines archaïques. Nulle trace chez nous, par exemple, (ou des traces insignifiantes), de ces incantations, de ces chansons magiques grâce auxquelles le pêcheur attirait le poisson, le chasseur, le gibier, etc... De même le rapport qui unissait en Languedoc certaines fêtes à certaines catégories de paysans, la Noël aux bergers, par exemple, est beaucoup moins net que dans l'actuel Folklore Catalan. Ce ne sont donc pas seulement des comparaisons que l'on sera en mesure d'établir entre les traditions populaires des deux versants pyrénéens, mais de véritables filiations. Tout se passe, en bien des cas, comme si le coutumier catalan

(1) L'ouvrage comprendra 2 parties, l'une consacrée aux coutumes périodiques et saisonnières; l'autre aux coutumes individuelles « du berceau à la tombe ».

hous livrait l'état ancien de nos propres cérémonies ou coutumes. Quelques légendes même, d'une importance Européenne — celle du Graal notamment — n'ont presque plus d'existence en Languedoc, tandis qu'elles sont restées très vivantes en Catalogne (voir : Gener, pp. 281-82, le Graal de bois du vieux Noé) ou bien encore : la légendes des femmes déportées pour Pacifisme, pour avoir voulu s'opposer aux entreprises guerrières des hommes (p. 734).

4) *Nouvelle Revue des Traditions populaires*. Librairie Celtique. N° 5. Novembre-Décembre 1950.

Dr Henri Ellenberger : Relevé des Pèlerinages du département de la Vienne (fin).

Geo Charles : Disques et folklore des Antilles.

Mme Marie Drouard : La Parbatte (Fêtes de la fin des moissons en Ille-et-Vilaine).

Paul Canestrier : L'épître des sobriquets communaux des Alpes-Maritimes.

Marc Leproux : Contribution au Folklore de l'Angoumois : les fiançailles et le mariage (suite et fin).

Ariane de Félice : Contes traditionnels des vanniers de Mayun (Loire-Inférieure).

Mlle M. Stephanopoli : Contribution à l'étude du Folklore de la Corse (région de Sainte-Lucie de Tallano).

5) *Enquêtes du Musée de la vie Wallonne*. (rue Féronstrée, 136. Liège). N°s 53-54 (Janvier-Juin 1949). — 55-56 (Juillet-Décembre 1949). — 57-58 (Janvier-Juin 1950). — 59-60 (Juillet-Décembre 1950).

Elisée Legros : le tonnelier — I, la tonnellerie à la main à Huy (53-54). — Elisée Legros : la meunerie à vent : le moulin de Donceel en Hesbaye liégeoise (53-56). — Elisée Legros : la fabrication des manches d'outils (enquête à Rotheux-Rimière). Nos enquêtes: Petits métiers ambulants exercés par les étrangers: le chaudronnier ou rétameur, le ramoneur, le vannier, etc. (57-58). — Joseph Roland : Les marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse (59-60).

L'étude de M. Elisée Legros sur la meunerie à vent (53-56) a son équivalent en Languedoc. On pourra consulter, pour comparaison, les fiches du Laboratoire d'Ethnographie régionale de Toulouse sur les moulins à vent du Lauragais.

6) *Le Mois d'Ethnographie française*. Bulletin de la Société d'Ethnographie française. Palais de Chaillot. Paris. 5^e année. N°s 6 et 7. Juin-Juillet 1951.

Communication de M. I. Chiva : Saint-Viatre : quelques traits de l'évolution d'un village de Sologne depuis 1938.

Communication de M. Paul Delarue : Les caractères propres du conte populaire français (suite).

La vie du Musée — Documentation — Lite Bibliographique

7) Oc. Octobre 1951. (Institut d'Etudes occitanes de Toulouse. 1, Rue Lafaille, Toulouse).

Le conte de Sainte-Germaine, recueilli par Gaston Maugard. Très curieux conte populaire dont le thème central ne me semble pas avoir été enregistré jusqu'ici.

8) *Boletín de la Asociación Tucumana de Folklore Tucumán* (Republica Argentina). 2^e Année. Vol. : 1. Septembre-Octobre 1951.

Armando Vivante : définition du « Daño » (un mal causé par une opération magique spéciale). — José-Maria Garrut : L'actuelle fête de la Nativité à Tarija. — Dr A. Castillo de Lucas : Pouvoir magique curatif des pierres précieuses.

R. NELLI.

BIBLIOGRAPHIE

DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

C. - LA SCIENCE DU PASSÉ

6° - Souvenirs des mauvaises années

α) - Epidémies de peste (suite)

- 1020 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 366 — en mars 1581 la peste se manifeste dans les faux-bourgs de la Cité — (voir Mahul — Cartulaire — t. VI — 1° partie — p. 47).
- 1021 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 374 — en août 1585 la ville était affligée par la guerre, la peste et la famine (voir Mahul — Cartulaire — t. VI — 1° partie — p. 48).
- 1022 **N...** — *Archives de l'Hôtel de Ville de Carcassonne* — S.A.S.C. 1856 — p. 416 sq — le 5 novembre 1587 la peste se déclare chez un habitant — description des signes de la maladie (voir Mahul — Cartulaire — t. VI — 1° partie — p. 62).
- 1023 **N...** — *Archives de l'Hôtel de Ville de Carcassonne* — S.A.S.C. 1856 — p. 419 sq — le 9 novembre 1589 secours aux malades — mesures prises à l'égard des pestiférés — (voir Mahul — Cartulaire — t. VI — 1° partie — p. 63).
- 1024 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 402 — en octobre 1591 cas de peste — mesures de sauvegarde — « pour empêcher que la contagion qui était en la Cité n'augmentât celle de la ville, on ferma la porte du pont » — les corps des pestiférés sont transportés aux Chapelles de Sainte-Croix et de Saint-Martial.
- 1025 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 103 — en janvier 1607 à Carcassonne mesures de précautions contre la peste (registre Maison Consulaire).

(1) Voir Nos 38 à 63.

- 1026 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 117 — en août 1628 à Carcassonne mesures prises contre la peste — défense aux bouchers de jeter dans la rue ni boyaux, ni sang altéré — « défendu aux mêmes d'enfler les chairs des animaux de leur souffle, on leur enjoignit de se servir de soufflets » etc... (extr. registres Maison Consulaire).
- 1027 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 433 sq — épidémies de peste en 1629 et 1631 (voir Mahul — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 118-119).
- 1028 **Fédié.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 206 — épidémies de peste en 1629 et 1632 — les établissements religieux envoient une partie de leur personnel dans d'autres localités.
- 1029 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 422-423 — en 1629 la peste à Carcassonne — dévouement des Capucins — en 1652 nouvelle épidémie — mort de Mgr l'Evêque en son château de Villalier (extr. Mémoire Couvent des Capucins).
- 1030 **Laurent.** — *Annales du Couvent des Ursulines de Carcassonne* — p. 41 sq — épidémies de peste de 1629 à 1652.
- 1031 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 125 — « le 3 août 1649 la peste se déclare à Marseille — Les Consuls de Carcassonne établissent quarantaine sur les personnes et les marchandises venant de Marseille, Beaucaire, Montpellier, Pézenas — On établit des gardes aux portes de la ville basse » (registres Maison Consulaire).
- 1032 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 126 — en août 1652 épidémie de peste à Carcassonne.
- 1033 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. II — p. 93 — en août 1631 mesures prises à Villegailhenc contre la peste (archives de la commune).
- 1034 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 289 — « en 1500 la peste qui avait affligé la ville de Limoux cessa dans un temps qu'on ne s'y attendait pas — Les bourgeois de cette ville, pour en rendre grâce à Dieu, vinrent en procession à Carcassonne et firent leur dévotion devant la Chapelle de la Vierge ».
- 1035 **Buzairies.** — *Notice sur l'Eglise Assomption de Limoux* — p. 24 sq. — épidémies de peste à Limoux et à Carcassonne en 1501 — à Limoux en 1521 — en 1557 — en 1591 — en 1608 — en 1631.
- 1036 **Fonds-Lamothe.** — *Notices historiques sur Limoux* — p. 201 sq — la peste à Limoux aux XVI^e et XVII^e siècles.
- 1037 **Martin** (Joseph de). — *Essai sur Narbonne* — p. 344 sq — épidémies de peste — mesures prises — un pestiféré est « enfermé dans sa maison et la porte en fut obstruée avec des palastraches sur la rue ».

- 1038 **Bichambis.** — *Narbonne* — p. 390 sq — les pestiférés.
- 1039 **Narbonne.** — *De l'importance des registres des paroisses* — p. 18 sq — peste à Narbonne en 1628, 1631, 1652.
- 1040 **Favatier.** — *La Vie Municipale à Narbonne au XVII^e siècle* — t. I — p. 69 sq — les pestes et le bureau de la Santé (extr. C.A.N. 1894 — 1^o série — p. 37 sq — ibid. 2^o série — p. 183 sq.)
- 1041 **Ditandy.** — *Lectures sur Aude* — p. 76 sq. les pestes du Languedoc.
- 1042 **N...** — *Les Pestes du Languedoc* — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 22 août 1929.
- 1043 **N...** — *Les Pestes du Languedoc* — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 11 mars 1930.
- 1044 **Blanc** (Dr Jean). — *La défense du Languedoc contre la peste de 1720* — S.A.S.C. 1937 — p. 147 sq — mesures de protestion prises contre le fléau.
- 1045 **Ségui** (Dr J.). — *La défense du Bas-Languedoc contre la peste* — dans Cahiers d'histoire et d'archéologie — 1949 — p. 81 sq — p. 140 sq.

b) - Epidémies de choléra

- 1046 **Fréjacque** (Dr G.). — *Quelques considérations hygiéniques relatives à la Ville de Carcassonne à propos du choléra* — S.A.S.C. 1849 — p. 48 sq — rappel de l'épidémie de 1831.
- 1047 **Rivière** (Dr). — *Epidémie de choléra-morbus dans l'Aude en 1854* — dans Annuaire du Dép. de l'Aude — 1856 — p. 379 sq (voir Mahul — Cartulaire — t. VI. 1^o partie — p. 223).
- 1048 **N...** — *La disparition complète du choléra dans nos contrées* — dans journal « Le Courrier de l'Aude » — 22 novembre 1854.
- 1049 **Martin** (Joseph de). — *Essai sur Narbonne* — p. 371 sq — épidémies de choléra au XIX^e siècle dans la région de Narbonne — remèdes employés.

c) - Désastres - intempéries

- 1051 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 340 — en janvier 1571 la neige occasionne des calamités.

- 1052 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 149 — en 1571 à Carcassonne dégâts causés par la neige.
- 1053 **Fédié.** — *Le Comté de Razès* — p. 117 — hiver rigoureux de 1572 à Quillan.
- 1054 **Buzairies.** — *Notice sur Eglise Assomption de Limoux* — p. 28 sq — pluie de sang en 1579 — dégâts causés par la longue sécheresse en 1612 — en 1798 — en 1817.
- 1055 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 425 — en 1614 la sécheresse se manifesta et fut suivie d'une grande famine — « on ne voyait que des squelettes vivants et des morts en tous les lieux — Les consuls de Carcassonne eurent recours à Dieu... »
- 1056 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1^o partie — p. 387 — en 1680 à Carcassonne une procession générale est organisée en raison d'une grande sécheresse (extr. archives des Augustins).
- 1057 **Bloch** (Camille). — *Les « Mémoires Curieuses » (sic) d'Audibert, curé de St-Polycarpe* — S.A.S.C. 1896 — p. 107 sq — de 1706 à 1713 divers fléaux survenus dans la région de Limoux (écroulement de maison — éclipse de soleil — hiver rigoureux — disette).
- 1058 **Régné.** — *Le Livre de Raison d'un bourgeois d'Armissan* — p. 29 sq — description des diverses intempéries survenues au début du XVIII^e s. (extr. C.A.N. 1913 — p. 464 sq.)
- 1059 **Sivade** (H.). — *L'hiver de 1709 à Carcassonne (extr. des registres paroissiaux de St-Michel)* — S.A.S.C. 1927 — p. 55-56.
- 1060 **Tissier.** — *L'hiver de 1709 dans le Diocèse de Narbonne* — p. 3 sq — description des dégâts causés aux récoltes — répercussions dans la vie des habitants (extr. C.A.N. 1895 — p. 565 sq.)
- 1061 **Régné.** — *Livre de Raison d'un bourgeois d'Armissan* — p. 29 — hiver rigoureux de 1729 (extr. C.A.N. 1913 — p. 463).
- 1062 **Cayla** (Dr Paul). — *Extraits d'un Livre de Raison d'un bourgeois de Capendu* — S.A.S.C. 1945 — p. 292 sq. — hivers rigoureux de 1694 — de 1709 — de 1729.
- 1063 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. I. — p. 348-349 — déclaration du curé du village de Mas-des-Cours sur les désastres causés en 1729 par les grands froids.
- 1064 **Pont.** — *Histoire de Kercorb* — p. 340 sq — ouragan du 7 Juillet 1767 à Rivel — p. 346 sq — dégâts causés à Rivel par la grêle le 27 mai 1852.
- 1065 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 152 — trombe d'air à Barbaira le 4 août 1776 — trombe à Leuc le 3 août 1780.

- 1066 **Némorin.** — *Voyage au Lauquet* — p. 17 — tombe à Leuc le 3 août 1780.
- 1067 **Albarel** (Dr P.). — *Le grand malheur arrivé à Narbonne le 16 avril 1779* — C.A.N. 1918 — p. 290 sq — rupture d'une fosse d'aisance qui causa la mort de sept personnes — remèdes employés par les médecins.
- 1068 **Cabirol.** — *Montlaur-en-Val* — p. 188 sq — en 1792 disette causée par la sécheresse — émeute chez les villageois.
- 1069 **Poux.** — *Cité de Carcassonne — Déclin* — p. 307 sq — disette de 1793 — émeutes dans la Cité.
- 1070 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 150 — dégâts causés dans la Montagne Noire et les Corbières par la grêle d'août 1804 et l'orage de novembre 1807.
- 1071 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 2^e partie — p. 234 — tremblement de terre dans l'Aude le 18 Juillet 1824.
- 1072 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. III — p. 49 — le 26 août 1826 trombe d'eau survenue au château de la Caunette, près Lastours — divers accidents survenus.
- 1073 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. III — p. 21 — le 8 Juin 1859 la foudre tombe sur le clocher de l'église de Fournes, pénètre dans l'église et commet des ravages.
- 1074 **Rouzaud** (Henri). — *La catastrophe du 19-29 décembre 1920 à Narbonne* — C.A.N. 1921 — p. 179 sq — observations sur les méfaits du verglas.
- 1075 **Sorel** (Henry). — *Observations à la suite des tornades qui ont ravagé le Midi de la France du 20 septembre ou 7 octobre 1933* — S.E.S.A. 1934 — p. 271 sq.
- 1076 **N...** — *Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1946 le clocher de l'église d'Alzonne s'écroule* — dans journal « La Démocratie de Toulouse » — édit. Aude — 6 décembre 1946.
- 1077 **Descadeillas.** — *La neige en Bas-Languedoc (Janvier 1947)* — les amoncellements de neige bloquent la voie ferrée — ligne de Narbonne à Perpignan est interrompue — Narbonne complètement isolée — aucun autobus n'est arrivé des Corbières ni du Minervois — dans journal « La Démocratie de Toulouse » — édit. Aude — 26 et 28 Janvier 1947.
- 1078 **N...** — *Tremblement de terre dans l'Aude dans la nuit du 28-29 Juin 1950* — le tremblement a produit de légers dégâts, mais il a causé un commencement de panique dans certaines localités comme à Lézignan — dans journal « La Dépêche du Midi » — 30 Juin 1950.

d) - Inondations

- 1079 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 187 — le 28 octobre 1255 l'inondation entraîna une partie du Couvent des Jacobins au faubourg de la Barbacane — (voir Mahul — Cartulaire — t. VI — 1° partie — p. 451).
- 1080 **Fonds-Lamothe.** — *Notices sur Limoux* — p. 121 sq. — inondations à Limoux en 1326 — dégâts causés.
- 1081 **Fédié.** — *Histoire Carcassonne* — p. 92 — dégâts causés par l'inondation de 1337.
- 1082 **Bouges.** — *Histoire Carcassonne* — p. 372 — le 6 octobre 1583 inondation des faubourgs — secours organisés par les Consuls de la Ville (voir Mahul — Cartulaire — t. VI — 1° partie — p. 47).
- 1083 **Baret** (Paul). — *Les Inondations dans l'Aude en 1632* — dans journal « L'Aude à Toulouse » — 5° année — n° 52 — avril 1930.
- 1084 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI — 1° partie — p. 490 — le 24 février 1688 à Carcassonne l'Hôpital Général est menacé d'être ruiné par les eaux.
- 1085 **Fédié** (Louis). — *Une inondation en 1699 — Extrait des Archives de la commune de Couiza.* — S.A.S.C. 1892 — t. VI — 2° partie — p. 91-92 (déclaration du curé de Couiza).
- 1086 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 149 — en 1772 inondation à Trèbes — dégâts causés (voir Mahul — Cartulaire — t. I. — p. 414).
- 1087 **Buzairies.** — *Eglise de l'Assomption à Limoux.* — inondations à Limoux en 1717 — en 1765 — en 1777 — en 1801.
- 1088 **Amiel** (Jean) [sous le pseudonyme de Jean d'Atax]. — *Le Récit Romantique d'une terrible inondation dans l'Aude* — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 3 et 4 avril 1930 — en octobre 1818 inondation à Limoux.

(à suivre)

M. N.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais Carcassonne.

